Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 2 (1956)

Heft: 22

Artikel: Du Léman au Cervin

Autor: Nicod, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847530

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Du Léman au Cervin

Des millions qui pèsent lourd

Votre serviteur a été convié, avec quelques autres représentants de la presse et des nuées d' « officiels », à assister à la mise en place, solennelle et arrosée, du deux millionième mètre cube de béton du barrage de la Grande-Dixence. La plupart d'entre vous ont, je pense, entendu parler de cet ouvrage monumental qui s'élève au fond du Val des Dix (lui-même parallèle au charmant vallon qui recèle ces trésors de pittoresque que sont Evolène, La Sage, La Forclaz).

Le barrage de la Grande-Dixence, commencé il y a quatre ans, sera le plus grand ouvrage alpin de ce genre en Europe. Une fois terminé, les eaux qu'il retiendra noyeront l'actuel barrage de la Dixence, qui paraîtra minuscule à son côté avant d'être submergé. Les eaux nécessaires au remplissage du lac seront drainées par un système gigantesque de canaux et surtout de tunnel, dans la plus grande partie du Valais méridional, soit du Grand-Combin au Cervin, et ceci entre 2.600 et 3.000 mètres d'altitude. Et la masse de 5,8 millions de mètres cubes de béton retiendra plus de 300 millions de mètres cubes d'eau...

Inutile de dire que le chantier n'a rien d'une entreprise artisanale. Pendant la « campagne » (c'est-à-dire environ six mois, de mai à octobre, plus tard le gel joue des tours au béton), de 1.600 à 2.000 personnes travaillent entre 2.000 et 3.000 mètres d'altitude, la plupart à raison de 11 heures par jour. Pendant l'hiver, près de 600 techniciens, spécialistes et ingénieurs restent sur place, certains avec leurs familles, pour réviser complètement le matériel dont l'usure atteint des proportions invraisemblables : on compte que dans chaque mètre cube de béton coulé sur le barrage, il y a 300 grammes de déchets de fer, acier et fonte, limés dans toutes les parties métalliques de l'installation.

A l'heure où ces lignes paraîtront, le bétonnage aura certainement cessé et le chantier, comme ses trois « villages » (Le Chargeur, qui possède un Ritz, en aluminium et éléments préfabriqués, Blava et Prafleuri), sont recouverts de neige. Au printemps prochain, la valse et le chahut des concasseurs, tapis roulants, bétonneuses, bennes, blondins, téléphériques et camions reprendra. Et il en sera de même pour les années suivantes, jusqu'en 1962, ou 1964, selon les estimations et la longueur des étés.

Contre la polio

La Suisse a eu la chance de recevoir un contingent relativement important du fameux vaccin américain Salk contre la paralysie infantile. C'est Boudry, en terre neuchâteloise, à qui est échu le redoutable honneur de l'inaugurer : six enfants de la localité avaient en effet subi les atteintes de ce mal qui, pour être rare, n'en est que plus spectaculaire dans ses manifestations. Le vaccin Salk est administré à raison de trois injections échelonnées sur six mois. Sans être absolument efficace, il semble — selon les expériences faites aux Etats-Unis — qu'il immunise complètement certains sujets, alors que les autres ne peuvent être frappés que par une forme très atténuée de la maladie. La durée de l'immunisation est inconnue, et il faut vraiment que la polio soit une hantise pour que le corps médical, en général prudentissime, voire tâtillon face aux nouveautés, l'ait accepté sans avoir en main aucune documentation officielle, et en ait de surcroît recommandé l'emploi. Les vaccinations se poursuivent dans le canton de Neuchâtel, et ont commencé dans le canton de Vaud où elles sont réservées aux enfants âgés de 6 à 14 ans.

Statistiques

Pendant une semaine, des gendarmes et des gymnasiens ou étudiants ont procédé, sur toutes les routes et chemins conduisant à Lausanne, à des « comptages » et relevés. Il s'agissait de déterminer le nombre des véhicules à moteur empruntant ces routes pour s'en inspirer au moment d'établir un plan d'ensemble des voies de traversée, de déviation et de ceinture de la ville. Deux jours pendant cette semaine-là, on a arrêté tout le monde pour poser trois questions : Où allez-vous dans Lausanne ? Où comptez-vous parquer ? Revenez-vous par la même route ?

Souhaitons que ces statistiques servent à quelque chose. Pour moi, j'en doute, parce que l'on a oublié de demander à tous les chauffeurs s'ils étaient des touristes ou des travailleurs. Autrement dit, le Suisse de Paris qui rentrait dans la « capitale » pour trois semaines de vacances, et qui n'y avait pas mis les pieds depuis cinq ans, aura compté pour une unité, tout comme votre serviteur qui, lui, parcourt douze fois par semaine le trajet Belmont-Lausanne...

Sympathie

Au moment où, dans la hâte, je termine ce « papier », notre pays est, comme tout le monde dit, « libre » sans aucun doute, plongé dans une consternation mêlée de révolte, face à l'atroce drame qui vient de se jouer en Hongrie. Jamais, je crois, depuis que je suis les événements d'un peu près, les braves Helvètes, largement salariés, nantis du confort et du superflu, et fort satisfaits jusque-là de la conjoncture, jamais les Helvètes ne se sont senti aussi mauvaise conscience. Bien sûr, Bolomey a envoyé cent sous, ou dix francs (un de nos billets neufs, vous savez ?), ou une plus grosse coupure, et la « maman », de son côté, a rassemblé quelques lainages encore très présentables pour les expédier à la Croix-Rouge. Mais, contrairement à ce qui se passait toujours lorsque la Chaîne du Bonheur les alertait, cette fois-ci le geste n'a pas suffi. Ils aimeraient donner un peu d'eux-mêmes : de la sueur, de l'effort, un peu de leur cœur.

Mais non, rien à faire. Pas de main à serrer, pas de pauvre diable à inviter pour aller à la cave... Pas moyen non plus d'écrire à Krouchtchev (Bolomey y avait pensé), puisqu'il ne recevra pas la lettre, ni de prendre le mousqueton et la munition de réserve (là aussi...), parce que ça ne servirait pas à grand'chose.

Alors je crois que, pour faire passer cette boule qu'il a là, notre homme finira par faire (oh, combien discrètement !), ce qui ne lui est pas arrivé depuis la confirmation de son filleul, il y a un bon bout de temps : dimanche, il ira à l'église.

Et peut-être que ça passera.

Jean-Pierre NICOD.